

Focus sur

Le service de la Haute-Savoie de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes

En bref

Le service départemental de la Haute-Savoie se compose de 11 salariés oeuvrant sur un territoire représentant 6,3% de la superficie régionale et 10% de sa population.

Zoom sur l'équipe

Directrice Départementale : Céline Gorris-Rouan

Pôle administratif

Assistante départementale : Solène Fillion-Robin Assistante opérationnelle : Elodie Berlioz Assistante opérationnelle : Emilie Juge Assistante opérationnelle: Léa Rénier

Pôle opérationnel

Ingénieur foncier: François-Xavier Abry Conseiller foncier: Benjamin Arnaud Conseillère foncier : Carine Monge Conseillère foncier : Carole Petit Conseillère foncier : Isabelle Vendrasco

Conseillère Propriétés Rurales: Sophie Lemmelet



Un point sur les chiffres 2023

55 201 sur toute la région AuRA 104 rétrocessions effectuées

1698 sur toute la région AuRA

Le Comité Technique Départemental

Le CTD est l'instance qui donne un avis sur l'ensemble des opérations foncières que la Safer réalise (achat, vente, location,

Il examine toutes les candidatures et propose d'attribuer le foncier à celle qui lui parait la plus pertinente pour le territoire. Cet avis est ensuite soumis à l'accord des représentants des Ministères en charge de l'Agriculture et des Finances. Il est composé de représentants des territoires ruraux (professionnels, collectivités, associations, ...).

Il est présidé par un membres du Conseil d'administration de la Safer. En Haute-Savoie, il s'agit de Jean-Pierre Liaudon, agriculteur sur la commune de Frangy.

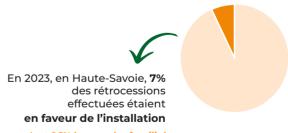
5 766 DIA recues

En 2023, en Haute-Savoie. 90% de la surface vendue par la Safer étaient destinées pour l'agriculture

dont 2% en Agriculture Biologique (AB)

Mini lexique

DIA: La déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption. Elle est destinée à informer avant la vente le titulaire du droit de préemption, afin que ce titulaire puisse faire valoir son droit de priorité pour l'acquisition du bien.



dont 96% hors cadre familial

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE Maison de l'agriculture - 52 avenue des Iles 74994 Annecy Cedex 9 Tél.: 04 50 88 19 80

E-mail : direction74@safer-aura.fr







